

Entretien professionnel : maîtriser le process et les enjeux

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 1 demi-journée
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 800 € HT / personne
Distanciel : 800 € HT / personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants, Managers
- Responsables des Ressources Humaines (RRH)

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Mener l'entretien dans le respect des nouveaux textes et dans la gestion de parcours de 6 ans
- Respecter le cadre spécifique de cet entretien
- Mesurer les enjeux et opportunités, obligations, risques et sanctions
- Mettre en place des outils d'entretien et de suivis opérationnels
- Préparer et conduire l'entretien professionnel
- Outiller le manager et le rendre acteur dans la démarche des entretiens professionnels
- Assurer le suivi : formalisation et suivi RH

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

INTRODUCTION

- La loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle engage tous les acteurs de l'entreprise. Elle consacre pour l'employeur l'obligation de réaliser des entretiens professionnels individuels et en fait un outil essentiel du management des compétences des salariés.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Obligations légales et conséquences
- Périodicité
- Définir et situer les enjeux, les objectifs, les bénéfices et les modalités de l'entretien professionnel
- Différencier l'entretien professionnel de l'entretien d'évaluation

Entretien professionnel : maîtriser le process et les enjeux

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 1 demi-journée
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 800 € HT / personne
Distanciel : 800 € HT / personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

MAÎTRISER LES CONTOURS DE L'ENTRETIEN

- Distinguer performance, compétences et potentiel
- Comprendre l'utilité des grilles de compétences et savoir les utiliser
- Connaître les différents dispositifs de professionnalisation (CPF, VAE, bilan de compétences...)
- Analyser les compétences actuelles
- Atelier : diagnostic d'évaluation des compétences et des motivations

PRÉPARER L'ENTRETIEN

- Savoir effectuer un bilan, étudier les besoins de l'entreprise et définir les orientations
- Maîtriser les étapes de l'entretien et adopter une posture adaptée
- Aider le collaborateur à clarifier son projet professionnel
- Maîtriser l'entretien récapitulatif des 6 ans
- Atelier : construire sa grille d'entretien

CONDUIRE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

- Maîtriser les techniques d'écoute active
- Gérer les entretiens professionnels après une absence
- Mises en situations

APRES L'ENTRETIEN

- Le suivi de l'entretien : conclusions et traçabilité
- Mise en place d'un plan de développement des compétences
- Inscrire les actions dans une gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP)

